COMMUNE DE LEYMEN

RUND UM LEYMEN

Bulletin municipal

N°10 - JANVIER 2023

WWW.LEYMEN.FR

Sommaire

Vie municipale
- Mot du maire
- Etat civil
- Grands anniversaire

Urbanisme et travaux
- Les différentes demandes d'urbanisme
- Urbanisme - Quelques chiffres

Environnement
- Tri des emballages : on vous simplifie la vie !
- Sortie en forêt avec Monsieur Christophe Doumax
- L'info verte : héberger des oiseaux dans son jardin

Vivre ensemble
- Interviews - Leymener Wallasitter, par Armand Blum
- Plaisirs de la table
- Banque alimentaire
- Repas de Noël des aînés

Ecoles et périscolaire
- Les écoles
- Le périscolaire

Vie associative
- Leymen Loisirs
- Beach Party
- Bal tricolore
- Kermesse organisé par le périscolaire
- Sanglier à la broche des Birsiger
- Fête de la bière
- Commémoration du 11 novembre

Cercle d'histoire
- Le train de l'amitié du 25 août 1989
- La famille d'Arnold Angly du Tannwald pendant la Seconde Guerre mondiale

Divers
- Bacs à fleurs à Leymen
- Inauguration de la piste cyclable
- Le coin alsacien
- Apiculteurs
- Les associations de Leyemen

Infos pratiques
- Horaires
- Agenda 2023

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé, de près comme de loin, à l'élaboration de ce RundUm et toutes celles qui dans le passé ont pris le temps pour les traductions. Merci à Monsieur Petit qui lui traduit les articles du cercle d'histoire.

Pour les photos :
Thibaut Muller, Karen Yeow, Emma Bailly-Cretté , Cedrik Eggler, Carine Brendlé, Caroline Bohrer

Le mot du Maire

Chères Leymenoises, chers Leymenois,

Pour ce nouveau numéro de notre bulletin communal et cette nouvelle année, quelques changements. Vous le constaterez, le Rund Um Leymen sera dorénavant publié uniquement en langue française. Pendant quelques années nous avons fait l'effort de le traduire en allemand et en anglais. Ces traductions demandent beaucoup de temps et retardent la mise en page finale et l'impression. Le bulletin est consultable en ligne sur le site Leymen.fr, la traduction en ligne ne devrait pas poser de problèmes. Je remercie tout particulièrement la présidente de la commission communication, Caroline BOHRER, et son équipe pour l'excellent travail tout au long de l'année. Je m'associe à ces remerciements adressés aux différentes traductrices et traducteurs bénévoles qui nous ont soutenus pendant toutes ces années.

Après plus de 10 ans de planification et d'étude de faisabilité, la piste cyclable le long de la voie de chemin de fer est enfin opérationnelle. Un grand merci à Saint-Louis Agglomération, qui dans le cadre de la mobilité douce, nous a accompagnés et soutenu en tant que porteur du projet. Nous reviendrons sur les détails de la réalisation dans notre édition de l'été.

Notre commune a besoin de vous pour préserver sa vie sociale et culturelle. Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévoles dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale. Des jeunes Juniors aux aînés de l'Âge d'Or, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre village.

Votre Conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune, comme de l'intercommunalité, pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à nous en faire part sur le site de la Mairie.

Bonne lecture de votre Rund Um Leymen.

Avec les adjoints, l'ensemble du Conseil municipal, le secrétariat et le service technique, nous vous souhaitons une très belle année 2023.

Avec mon dévouement.

Votre Maire
Rémy OTMANE

ETAT CIVIL DU 2ND SEMESTRE 2022

***ERRATUM** : dans le dernier Rundum, il convenait de lire sous décès : le 1er décembre 2021, Frédéric ANGLY, 43 ans.*

LES NAISSANCES

le 04 juillet 2022	**Simon MOLINET** Fils de Fabien MOLINET et de Claudine GASCHY
le 26 septembre 2022	**Aurore, Camille ZELLER** Fille de Théophile ZELLER et Claire BOLY

LES MARIAGES

le 03 septembre 2022	Jérémy, Julien ROGER et Virginie, Amandine, Noémie ESCHER

LES DÉCÈS

le 18 juillet 2022	Jean, Pierre KORMANN, 82 ans
le 22 août 2022	Elisabeth WEIDMANN, veuve HERMANN, 88 ans
le 29 août 2022	Marian WILLEN, épouse DERKSEN, 83 ans
le 29 septembre 2022	Christelle, Josiane, Marie STRICH, épouse ANGLY, 39 ans
le 29 septembre 2022	Christian ANGLY, 43 ans

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU 2ND SEMESTRE 2022

90 ans	**Monsieur DOPPLER Antoine,** né le 24 août 1932 **Madame MARTIN née BLUM Lucie,** née le 08 septembre 1932 **Madame MUESPACH née FLURY Elisabeth,** née le 08 décembre 1932
85 ans	**Monsieur JAEGER Claude,** né le 27 juillet 1937 **Madame GERST née OSER Nicole,** née le 03 septembre 1937
80 ans	**Monsieur REICHERT Yves,** né le 26 août 1942 **Madame GRUN née KOCSIS Zsuzsanna,** née le 06 octobre 1942 **Madame DOPPLER née Mangold Béatrice,** née le 25 octobre 1942 **Madame MULLER née KEBER Marta,** née le 12 novembre 1942

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2023

95 ans	**Madame BIEHLER née MULLER Jeanne,** née le 15 mars 1928 **Madame BUBENDORFF Louisette,** née le 09 juin 1928
90 ans	**Monsieur DOPPLER Emile,** né le 10 juin 1933 **Madame ROGER née CHRIST Andrée,** née le 14 novembre 1933
85 ans	**Madame KREMHULLER née KANNENGIESER Isabelle,** née le 10 janvier 1938 **Monsieur BERNASCONI André,** né le 05 février 1938 **Monsieur DJERBOUA Laouissi,** né le 24 avril 1938 **Monsieur BURGET Lucien,** né le 05 avril 1938 **Madame BOHRER née KETTERLIN Bernadette,** née le 07 avril 1938 **Madame GEIGER née DURRLER Edeltraud,** née le 19 octobre 1938 **Monsieur DIRRIG René,** né le 31 octobre 1938 **Madame WYSS née HERMANN,** née le 11 novembre 1938
80 ans	**Madame JAEGER née METZGER Georgette,** née le 05 mars 1943 **Madame BLIND née BEUCHAT Elisabeth,** né le 04 avril 1943 **Madame FAIRBROTHER Jean,** née le 07 avril 1943 **Monsieur ANGLY Erich,** né le 10 juin 1943 **Monsieur SCHNEILIN Marcel,** né le 17 juillet 1943 **Monsieur STEIDLE Kurt,** né le 05 septembre 1943 **Madame SIMONETTI née BRENKMAN Jacqueline,** née le 06 septembre 1943

LES DIFFÉRENTES DEMANDES D'URBANISME

La Commission de construction a été amenée à émettre un avis pour les demandes d'urbanisme suivantes :

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE[1]

Demandeur	Objet	Adresse
KOEHL Emmanuel	Construction d'un garage	Rue des Merles
SCI BEAULIEU **HOHLER Martin**	Création terrasse et balcon adossé pignon nord + création 3 ouvertures pignon nord + démolition totale garage accolé	Rue de la Scierie
KAPARULIN Vitali	Création d'une extension en façade ouest en lieu et place d'une remise accolée + suppression du porche d'entrée existant + suppression de la remise accolée	Rue du Waldeck
BACHET Lucas	Installation d'une pergola bioclimatique adossée sur le mur de la maison	Rue des Salamandres
RITTY Dominique	Construction d'un hangar de stockage	Rue de Liebenswiller
SàRL SODIELEC Berger **FOHRER Daniel**	Construction de 2 maisons + 2 garages + 2 places de stationnement	Rue de la Scierie
TASENDE Marco et Christian	Construction d'une maison individuelle	Rue des Pâquerettes
LEUPPI Sabina	Construction d'une maison individuelle	Rue du Landskron
FESTA Vito et Fiorentina	Construction d'une maison individuelle	Rue des Rainettes
GALL Moritz	Construction d'une piscine enterrée et d'un hangar + abri non clos et couvert	Rue de Flüh

1. Liste couvrant la période du 29 mars 2022 au 08 août 2022, dates de dépôt des demandes.

DEMANDES DE PERMIS MODIFICATIFS[2]

Demandeur	Objet	Adresse
SULZER Jacques	Abandon de la piscine enterrée	Rue Bellevue
GASHI Jeton et Ilirijana	Surface taxable augmentée suite ajout d'une cave et agrandissement garage	Rue des Rainettes
KIBROM Bianca	Création d'un balcon sur la façade ouest + garage agrandit à 6m50 + modification de fenêtres + ajout conduit cheminée	Rue des Libellules
LANDER Joshua	Création d'un sous-sol + création d'un mur de clôture + modifications des dimensions des châssis sur les façades + suppression de châssis en façade	Rue des Libellules

2. Liste couvrant la période du 18 mars 2022 au 23 août 2022, dates de dépôt des demandes.

DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLIR[3]

Demandeur	Objet	Adresse
BORNER FÜRER Jacqueline	Démolition des fondations en béton	Rue de la Scierie

3. Liste couvrant la période du 08 juin 2022, date de dépôt de la demande.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES AVANT TRAVAUX[4]

Demandeur	Objet	Adresse
BACHET Lucas	Installation d'une clôture rigide + portillon + portail	Rue des Salamandres
BACHET Lucas	Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture	Rue des Salamandres
STEINER May	Installation d'une clôture composée de panneaux occultants	Rue de Benken
VD Services	Pose de 8 panneaux photovoltaïques	Rue de la Gare
DUBREU Valérie		
SCI BEAULIEU	Construction d'un sauna en bois et d'un muret en béton	Rue de la Scierie
HOHLER Martin		
HUBER Oliver	Isolation de la toiture extérieure + remplacement d'une fenêtre de toit + création d'une fenêtre de toit	Rue des Aulnes
YLDIZ Haci	Installation d'une pergola bioclimatique en aluminium	Rue des Rainettes
MADERSBACHER Florian	Pose d'une unité extérieure pour pompe à chaleur + démontage du tuyau d'évacuation d'air de condensation existant	Rue des Aulnes
THEVENIN Jean-Pierre	Ravalement de façade d'une grange en bois à l'identique + crépissage d'un mur rue de la Gare	Rue de Flüh
KANDZIA Tomas	Construction d'une piscine enterrée	Rue des Tulipes
BAJOREK Sylvia		
HUBER Oliver	Installation d'une clôture en gabion	Rue des Aulnes
HUBERT Marco	Construction d'une piscine avec couverture de sécurité	Rue des Tulipes
AMAN Laura	Piscine hors sol en bois dans le prolongement de la terrasse	Rue des Merles
ZELLER Claire et Théophile	Rénovation énergétique de la couverture + menuiserie + isolation + zinguerie	Rue de Hagenthal
WESTRICK Stéphanie	Muret en béton	Rue de Hagenthal
CAP Soleil	Installation de 12 panneaux photovoltaïques en toiture	Rue de la Colline
RAHMOUNI Hossein		
HUBSCHWERLIN Stéphanie	Installation d'une clôture rigide	Rue des Libellules
ZAHLER Roland	Panneaux solaires accrochés à la balustrade du balcon	Rue du Landskron
SCHRAMM Patrik	Installation de panneaux photovoltaïques	Rue des Aulnes
SàRL ELSOL	Installation de 9 panneaux photovoltaïques	Rue de la Vallée
LEVY Arnaud		
MARTIN Gilles	Pose d'une clôture rigide + portail + portillon	Rue des Libellules
DJERBOUA Rabiaa	Avancement / déplacement d'un portail de jardin existant	Rue Principale
NOSEDA-WYSS Nadia	Clôture en galvanisé vert	Rue de Rodersdorf
HUBERT Marco	Installation d'une pergola en aluminium	Rue des Tulipes
GOEPFERT Evelyne	Remplacement fenêtres et porte de la cuisine en bois par du PVC + volets en bois par de l'aluminium	Rue du Ruisseau
GROSU Marian-Adrian	Installation de panneaux solaires	Rue des Anémones

THEVENIN Jean-Pierre	Ravalement de la façade de la chapelle « Aux Âmes du Purgatoire »	Rue du Landskron
FRICK Frédérique	Installation de 12 panneaux photovoltaïques	Rue des Roseaux
REINHARD Noëlle	Division en vue de construire	Rue de Liebenswiller

4. Liste couvrant la période du 18 mars 2022 au 23 août 2022, dates de dépôt des demandes.

DEMANDES DE CERTIFICATS D'URBANISME[5]

Demandeur	Objet	Adresse
Maître GREDY	Section 5 Parcelle 27 et Section 6 Parcelle159/55	Rue du Gui
Maître GREWIS	Section 18 Parcelle 2	Zapfholdern
Maître LANG	Section 6 Parcelle 137	Rue de la Vallée
WEINBERGER Elisabeth	Section 9 Parcelle 83 – CU opérationnel	Rue du Landskron
SCP GREWIS et OBRINGER	Section 5 Parcelle 309	Rue des Anémones
Maître BIECHLIN	Section 1 Parcelle 155/77	Rue de la Fontaine
Maître JEHL	Section 3 Parcelle 141	Rue de Liebenswiller
SCP GREWIS et OBRINGER	Section 5 Parcelle 308	Rue des Anémones
Maître JEHL	Section 3 Parcelle 141 – CU opérationnel	Rue de Liebenswiller

5. Liste couvrant la période du 27 juin 2022 au 10 octobre 2022, dates de dépôt des demandes.

URBANISME - QUELQUES CHIFFRES

Du 1er janvier 2019 au 31 octobre 2022, un total de 547 demandes d'urbanisme a été reçu en mairie de LEYMEN.

	PC	DP	CU	Autres	Total
2019	39	31	49	6	125
2020	43	51	46	2	142
2021	50	55	46	14	165
2022	18	61	27	9	115
Totaux	150	198	168	31	**547**

Autres : **24 permis de construire modificatifs**
4 permis de démolir
1 transfert de permis
2 permis d'aménager

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

À compter du 1er janvier 2023 à Leymen, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le point d'apport volontaire jaune le plus proche de chez vous. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique peuvent être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé… Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Pour vous aider :

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans votre point d'apport volontaire jaune !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider et de ne pas l'imbriquer dans d'autres emballages.
3. Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur d'apport volontaire (pas dans un sac).

Un emballage c'est quoi ?

Un emballage couvre, protège et transporte un produit. Il informe également le consommateur. Il peut être en métal, en papier, en carton, sous forme de brique alimentaire mais aussi en plastique.

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée…

Désormais, plus de doute : à Leymen tous les emballages se trient !

Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous :

https://saint-louis-agglo.opendatasoft.com

Sortie en forêt avec Monsieur Christophe Doumax

Le samedi 5 novembre 2022, une quinzaine de participants se sont donnés rendez-vous devant la salle Landskron. Après quelques explications sur la matinée, nous suivons Monsieur Christophe Doumax, agent de l'ONF dans la forêt. C'est parti pour une matinée riche à tout point de vue. Leymen est l'une des plus grandes forêts gérées par Monsieur Doumax. En effet, il y a 360 hectares de part et d'autre de la rivière. De nombreux thèmes ont été abordés, tels que le réchauffement climatique, la lutte contre les incendies, la protection de la biodiversité, les coupes d'arbre et la production du bois. La forêt de Leymen est une forêt saine qui compte de nombreux chênes. Nous pouvons d'ailleurs répertorier plusieurs glandées exceptionnelles lors des dernières années. C'est même l'une des plus riches de France.

Un grand merci à Monsieur Christophe Doumax qui a répondu à toutes les questions des participants et a su nous transmettre sa passion pour la forêt.

L'info verte : héberger des oiseaux dans son jardin

Le manque de sites de nidification naturels peut être un obstacle à la reproduction des oiseaux nicheurs de nos jardins. Ils ont besoin de notre aide et l'installation de nichoirs sur nos propriétés n'a rien d'anecdotique ! Les nichoirs constituent des gîtes de substitution où chaque oiseau peut construire et aménager son nid à sa convenance, avec les matériaux de son choix, selon la technique qui lui est propre. Ils compensent donc en partie la disparition des cavités naturelles et permettent de maintenir la population de nos oiseaux cavernicoles (nichant dans des cavités). En fabriquant et en installant des nichoirs, vous pourrez attirer de nombreux oiseaux, très utiles, par leur consommation d'insectes, dans un verger, un jardin ou un parc ! Créer chez soi un Refuge LPO est également un acte simple de protection de la nature au quotidien ! Enfin, une chance unique s'offre à nous de contempler sur le pas de notre porte le spectacle magnifique de la nature !

Voici plusieurs conseils pour installer des nichoirs adaptés et bien disposés.

Construire ou acheter ses nichoirs

Vous pouvez donner un petit coup de main aux oiseaux en équipant votre jardin, votre balcon, votre terrasse ou votre cour de nichoirs.

Pour ceux qui se sentent l'âme d'un bricoleur, vous pouvez le construire vous-même. Avant de vous lancer, il est nécessaire d'identifier quelles sont les espèces présentes aux alentours afin que votre nichoir respecte les caractéristiques des oiseaux nicheurs et qui varient d'une espèce à l'autre (diamètre de l'ouverture, profondeur, etc.).

Le tableau ci-dessous vous indique les principales caractéristiques :

Espèce	Trou d'envol Diamètre en mm	Fond intérieur en cm	Hauteur intérieure en cm	Distance entre le trou d'envol et la base du nichoir en cm	Hauteur conseillée de pose du nichoir
Mésange noire	25 – 27	10 x 10	17	11	2 – 4 m
Mésange bleue	26 – 28	13 x 13	23	17	2 – 5 m
Mésange charbonnière	32	14 x 14	23	17	2 – 6 m
Moineau domestique	32 – 40	14 x 14	23	17	3 – 8 m
Rouge queue	Ovale 32 mm de large – 46 mm de haut	14 x 14	23	17	1,5 – 4 m

Il est préférable d'utiliser un bois résistant à l'humidité : pin, sapin, peuplier, chêne, aulne. Les agglomérés et les contre-plaqués (sauf marine) sont à proscrire car ils gonflent sous la pluie et risquent d'éclater. Ne pas raboter le bois de construction, ainsi les oiseaux pourront s'agripper aux parois du nichoir. L'épaisseur idéale des planches est de 2 cm (minimum 1 cm). Il est également déconseillé de peindre les nichoirs avec des couleurs criardes (uniquement sur l'extérieur), pour plus de discrétion : laisser le bois brut. On peut éventuellement les badigeonner, uniquement à l'extérieur, de brou de noix ou d'huile de lin.

Si vous souhaitez acheter des nichoirs vous pouvez en commander à la Ligue de Protection des Oiseaux https://boutique.lpo.fr

Installer des nichoirs

Voici quelques conseils pour les installer :

- **Où placer le nichoir ?** Sur un tronc d'arbre pour les nichoirs boîte-aux-lettres et à balcon ou un mur pour les nichoirs semi-ouverts.
- **Quelle orientation ?** Le trou d'envol doit être dirigé à l'opposé des vents dominants qui apportent la pluie et pourrait noyer les nichées. Les orientations Est- Sud/Est sont idéales. Ne jamais installer de nichoirs en plein soleil, ou au contraire, en pleine ombre.
- **A quelle hauteur ?** De 2 à 5 mètres au-dessus du sol.
- **Comment l'attacher ?** Ne pas clouer directement sur l'arbre. Utilisez du fil de cuivre gainé et entourez le tronc en intercalant des petits morceaux de bois pour serrer et protéger l'arbre.
- **Quand l'installer ?** Il est préférable de ne pas attendre le début du printemps. Certains oiseaux, comme les mésanges, recherchent très tôt les sites favorables et certains, comme le troglodyte, utilisent les nichoirs en tant que dortoirs collectifs en hiver. Cependant, il n'est pas trop tard pour installer les nichoirs en mars et avril !
- **Peut-on poser plusieurs nichoirs sur un terrain ?** Oui, s'ils sont destinés à des espèces différentes. Deux nichoirs destinés à une même espèce doivent être éloignés d'au moins 30 mètres (limites de territoires).
- **L'entretien du nichoir :** Ne pas entrer dans la vie intime de nos hôtes en ouvrant le nichoir : ils risqueraient d'abandonner leur progéniture. Ne jamais toucher les œufs, le nid ou les oisillons. De manière générale, mieux vaut rester discret !

Après la nidification, l'entretien s'effectue durant l'automne ou l'hiver, le plus tard en février. En extirpant du nichoir tous les matériaux (mousses, duvets...), on évite le développement de moisissures et de parasites. Enlevez de même les fientes qui risqueraient de provoquer des épidémies.

Interview : Leymener Wallasitter, par Armand Blum

Pourriez-vous vous présenter ?

L'association les Wallasitter a été créée en 1990 après la soirée du réveillon 1989 - 1990 passée entre amis dans la salle Landskron. Nous étions un groupe d'amis et tout à commencé avec 7 membres (Fabien Stehlin, Alain Kormann, Thomas Fischer, Michel Fischer, Sabine Blum, Catherine Peter et moi-même).

Aujourd'hui, nous comptons une quarantaine de membres dont beaucoup de jeunes. Nous sommes contents d'avoir des personnes de tout âge. Chacun apporte son savoir-faire.Les membres de l'association viennent essentiellement du village et des environs, ou sont originaires du village.

Lors de la création de l'association, nous pouvions compter sur le soutien de nos parents et amis et étions contents. Aujourd'hui, nous sommes les plus âgés et sommes contents d'avoir les jeunes qui sont motivés et qui suivent.

Pourquoi le nom Wallasitter ?

Nous cherchions un nom pour l'association et voulions d'abord nous appeler Wallabiger mais cela ne faisait pas trop sérieux et c'est ainsi que le nom de Wallasitter est venu.

Quel est le but de l'association ?

Nous voulons avant tout faire vivre le village, proposer des fêtes pour toutes les générations. Il est important pour nous de faire perdurer les traditions comme le carnaval, le Lumpabal, le bal tricolore. Nous aimons être ensemble, travailler main dans la main et dans la bonne humeur.

Dans le futur, nous souhaitons continuer à organiser les fêtes comme ce que nous avons fait jusqu'à présent.

Quels sont les évènements que vous avez organisés dans le passé ?

Dans l'ordre chronologique, nous avons organisé :

- Réveillon du Nouvel An de 1989 à 2005
- Feu de carnaval
- Soirée Karaoké
- Bal tricolore de 1990 à 1994 puis depuis 2000
- Fête du cidre en 1991
- En 2006, les Spinnrädle ont arrêté d'organiser le carnaval et c'est à ce moment-là que nous l'avons repris.
- Puis nous avons également repris le Lumpabal et le Guggakonzert.
- Il y avait également la fête de la bière de 2011 à 2013 et que nous avons repris en 2022

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates suivantes dans vos agendas :

- Bal masqué 21 janvier
- Guggakonzert 28 janvier
- Cavalcade 12 février

- Lumpabal 26 février
- Beach Party 17 juin
- Bal tricolore 15 juillet
- Fête de la bière 4 novembre

L'orchestre Energy animait certaines des soirées Wallasitter. Depuis quelque temps, le groupe Decilight prend en charge l'animation musicale de quelques soirées. C'est un groupe de jeunes qui sont également membres de l'association. Pour les bals de carnaval, ce sera de nouveau le groupe ÉVOLUTIVE qui vous fera danser.

Avez-vous une anecdote à raconter ?

Il est clair que des histoires, on peut en raconter énormément en 33 ans… En 2008 alors que le chapiteau a été monté devant la salle le dimanche précédent, j'ai reçu un appel au courant de la semaine alors que j'étais au travail. Le vent s'était levé et avait fait décoller tout le chapiteau (60 x 10 m) sur la rue du stade contre le muret de Madame Fuchs. Il fallait mobiliser du monde en pleine journée de travail. Ainsi une vingtaine de personnes ont pu ramener le chapiteau à sa place initiale sans faire de dégâts, ce qui n'était pas chose facile.. Mais avec les Wallasitter tout est possible et 3 heures plus tard, la rue du stade était accessible et le chapiteau à sa place.

Un dernier mot ?

Je suis très fier d'être le président de l'association depuis 33 ans et ravi d'avoir une si bonne entente entre les membres des Wallasitter et plus que tout, je suis extrêmement content que la relève soit assurée.

Je vous donne rendez-vous le 21 janvier pour le bal masqué. A bientôt

Plaisirs de la table

Depuis le 02 novembre, et jusqu'au 13 décembre, nous avons proposé, en partenariat avec l'association «Atout Age Alsace» des ateliers gratuits dans la salle Landskron.

Une activité autour de l'alimentation saine et équilibrée chez les seniors est importante pour vivre plus longtemps et en bonne santé. L'objectif de ces ateliers était de vous conseiller pour une alimentation et une activité physique adaptées dans un esprit de plaisir et de convivialité.

Les thématiques abordées étaient :

- Connaissance des aliments et des besoins nutritionnels
- Organisation des repas, rythmes alimentaires et convivialité
- Manger équilibré, c'est quoi ?
- Mieux gérer sa santé grâce à une alimentation adaptée

Lecture des étiquettes et impact des médias dans la consommation. D'autres thématiques pourront vous êtres proposées.

Banque alimentaire

Cette année encore votre générosité a été sans faille.

Chaque année, par ses dons alimentaires, la Banque Alimentaire du Haut-Rhin soutient 12000 personnes précaires.

Cela représente, sur une année, l'équivalent de 5 millions de repas. Un grand merci à vous toutes et tous d'avoir répondu présent.

Repas de Noël des aînés

Les deux dernières années, la crise sanitaire n'avait pas permis de se réunir à l'approche de Noël. Dimanche 4 décembre, ce sont près de 130 personnes qui ont répondu à l'invitation de la municipalité pour participer au repas des aînés de la commune. Le maire, Rémy Otmane, a souhaité la bienvenue à tous avant qu'un repas de fête concocté par le traiteur Traiteurs Createurs soit servi. Les enfants du périscolaire ont entamé une chanson de Noël. Puis ce fut au tour de la Sundgau Kàppala d'animer l'après-midi.

Beaucoup d'applaudissements, des refrains repris en chœur pour un moment de partage ainsi que quelques pas de danses ont clôturé cette journée réussie.

Ecoles et périscolaire

Sorties école du 2nd semestre 2022

Ecole et périscolaire

Périscolaire

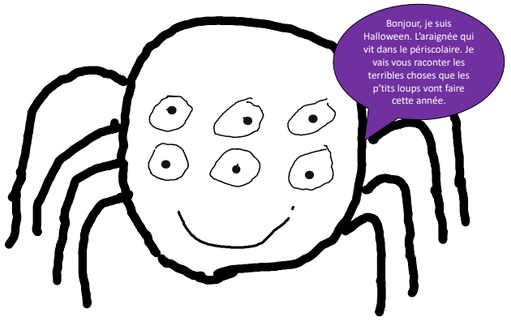

Leymen Loisirs

18 juin 2022 : Beach Party

Après deux années de pandémie, les jeunes ont pu se retrouver sur la place Würgler entre Leymen et Biel-Benken pour faire la fête et profiter de leur jeunesse. La nuit était chaude et s'apprêtait parfaitement à cette fête. Ils étaient nombreux à venir de tous les coins d'Alsace, voire du Territoire de Belfort et du Doubs, en passant par la Suisse. En effet, plus de 2000 personnes ont répondu présents à l'invitation des Wallasitter. Decilight a animé la soirée qui était très réussie. Les Wallasitter tiennent à remercier Hans et Audrey Würgler pour la mise à disposition de leurs terrains, que ce soit pour la fête elle-même ou pour le parking.

16 juillet 2022 : Bal tricolore

C'est dans une ambiance champêtre, par une belle nuit d'été que les festivités du 14 juillet ont eu lieu sur le grand parking de la salle Landskron. La fête était organisée par les Leymener Wallasitter et l'orchestre sponsorisé par la commune. De nombreuses personnes ont profité de cette soirée pour déguster des tartes flambées et des grillades. La fête était animée par la Sundgau Kappalà et par le groupe Pulsions. Les Leymenois ont dansé jusqu'au bout de la nuit.

17 septembre 2022 : Kermesse organisé par le périscolaire

Le périscolaire de Leymen en partenariat avec Saint-Louis Agglomération a organisé la "Caravane des écritures" le 17 septembre dans la salle Landskron. En plus de la caravane, quelques associations de Leymen ont profité de l'occasion pour se présenter et montrer leurs différentes actions tout au long de l'année. Nous remercions chaleureusement Emma Bailly-Cretté, directrice du périscolaire et toute son équipe.

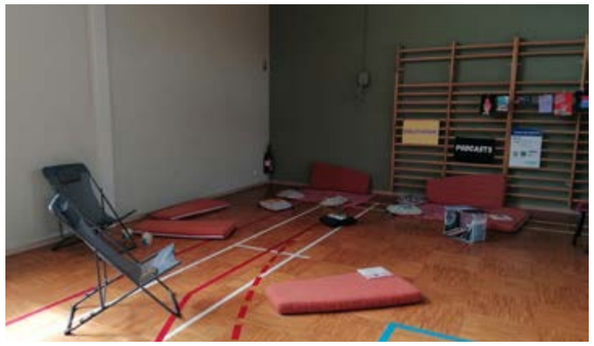

20 août 2022 : Sanglier à la broche des Birsiger

Le chemin du retour des vacances était déjà engagé, mais une halte était encore nécessaire prolongeant de ce fait, le temps d'une soirée, l'ambiance festive et joyeuse des tablées d'été.

Ce ne sont pas moins de 200 convives, petits et grands, jeunes et anciens qui se sont attablés dans la salle Landskron pour déguster le traditionnel et renommé sanglier à la broche des Birsiger.

L'ambiance était champêtre et bon enfant. Les deux gorets, accompagnés de frites et de salade, ont vite été engloutis à la satisfaction des convives. Les plus affamées ont également fait honneur au deuxième service !

La soirée s'est prolongée autour d'une touche sucrée réalisée par nos pâtissières.

« A letschti runde » d'une bière bien connue a aussi eu ses adeptes jusque dans la nuit…

Les Leymener Birsiger remercient les personnes qui ont répondu présent. C'est un énorme soutien pour notre association.

5 novembre 2022 : Fête de la bière

Le samedi 5 novembre, les Wallasitter ont convié à la fête de la bière, comme à Munich. Le décor blanc et bleu, la bière qui coulait à flot et les costumes bavarois, tout y était. En plus des bières, il y avait de quoi se restaurer comme les saucisses fumées et salade de pommes de terre ou les traditionnels bretzels. Decilight a fait danser les 400 participants toute la nuit dans une ambiance de folie.

Les Wallasitter remercient toutes les personnes qui ont participé aux fêtes en 2022.

11 novembre 2022 : Commémoration du 11 novembre

Après une belle messe célébrée par le père Paul en hommage à Saint-Martin, nous avons également rendu hommage, non seulement à tous les soldats qui ont péri pendant la Première Guerre mondiale, “la der des der”, mais aussi à tous les soldats qui ont succombé au cours de tous les autres conflits. La Sundgau Kappalà a accompagné cet hommage avec les pompiers de Leymen, Hagenthal et Neuwiller, ainsi que le maire et ses adjoints.

Cette année, plusieurs sapeurs pompiers ont été promus. Ainsi, Laetitia Muespach et Tobias Gerber, ayant terminé leur formation de base, ont reçu l’appellation de Sapeur de 1ère classe. Le Sergent Sébastien Haab a été promu Sergent-chef et le Sergent Géraldine Strub a été nommé Adjudant. Tous les actifs ont été décorés de la fourragère. Après la commémoration, le verre de l’amitié a été servi dans la salle du presbytère.

Cercle d’histoire

Le train de l’amitié du 25 août 1989, pour le 50e anniversaire de l’évacuation dans les Landes

(vécu et raconté par Claude Jaeger)

Les premiers contacts entre Leymen et Mauvezin-d’Armagnac avec les habitants de notre commune. Depuis belle lurette, avec l’appui de son Conseil d’administration et en liaison avec Monsieur Gilbert Ibarrant, Président des Amis du Haut-Rhin, le Président des Amis des Landes.

Monsieur Alphonse Hussherr, préparait la grande expédition du cinquantenaire et le séjour dans le département du Sud-Ouest. On nous a affrétés un train spécial symbolique de 15 wagons RAIL, transportant 1 200 personnes de la gare de Saint-Louis à la gare d’accueil de Morcenx, avec la présence de Monsieur Jean Ueberschlag, député maire de Saint-Louis et M. André Weber conseiller régional. La musique de Hirsingue était également du voyage.

De gauche à droite : Jean-Pierre Mouttet, maire de Leymen, M. Roziès, maire de Mauvezin-d'Armagnac et Hélène Palanque, adjointe au maire.

Comme adjoint au maire de Jean-Pierre Mouttet, je devais accompagner une dizaine de femmes, dont notre présidente des Amis de Mauvezin, Mme Andrée Augé. Les autres membres du Conseil faisaient la route en voiture ou en avion. Il faisait un temps chaud et lourd, malheureusement la climatisation du train était tombée en panne mais des boissons étaient vendues par une équipe bénévole. L’itinéraire du train passait par Dijon, Moulin, Monluçon, Limoges, Périgueux, Bordeaux pour arriver à Morcenx.

Des bus nous attendaient pour nous emmener dans les villages d’accueil, disséminés dans la campagne Landaise. Tard dans la soirée nous sommes arrivés à Mauvezin-d’Armagnac. Je me souviens très bien, en descendant du bus une personne me faisait un signe de la main et me saluer, car il savait que c’était moi, l’unique homme du car qui était inscrit pour la famille d’accueil chez Christian Palanque. J’étais avec Gertrude Hasler (Trudi) et Odile sa sœur. Arrivés chez Hélène qui était adjointe au maire et Christian, nous étions accueillis comme des rois autour d’une table bien garnie, de spécialités landaise où nous faisions connaissance.

Le lendemain, samedi 26 août, tout le monde était invité dans la salle communale pour un festin, avec le Conseil municipal et les habitants de Mauvezin-d’Armagnac. Après quelques discours de bienvenue par le maire de Mauvezin-d’Armagnac, Monsieur Roziès, Monsieur Mouttet et moi-même, la soirée se termina dans une folle ambiance.

J’ai fait la connaissance de Madame Renée Debar, qui était la présidente des Amis de Leymen et de plusieurs familles de Mauvezin-d’Armagnac.

Mont-de-Marsan connaîtra le grand rassemblement du dimanche 27 août, avec la messe du souvenir, les cérémonies dans les arènes et l’inauguration du mémorial de l’amitié. Le déjeuner était organisé dans une salle immense avec plus de 2 000 invités.

Lundi 28 août, nous avions quartier libre pour profiter de cette belle région et de son bon terroir. Le retour du 29 août s’effectuera au départ de la gare de Pau, Lourdes, Toulouse, Nîmes, Avignon, Lyon, Belfort, Mulhouse et arrivée à la gare de Saint-Louis. Ce trajet de retour était symbolique, c’était le même itinéraire des trains de rapatriement en 1940.

Malgré la fatigue du retour, nous étions toutes et tous très fiers d’avoir vécu ce jubilé exceptionnel dans les Landes.

La famille d'Arnold Angly du Tannwald pendant la Seconde Guerre mondiale

Arnold, le père, né le 14 mars 1892 et Elise Näher, la mère, née le 26 août 1899 à Bisingen (D), avaient eu beaucoup d'enfants, quatre fils et quatre filles. Les trois fils aînés, Arnold né en 1920, Franz né en 1922 et Eugène né en 1925, avaient en 1942 l'âge d'être enrôlés de force pour aller combattre sur le front de l'Est. Arnold a été fait prisonnier et interné au camp de Tambov jusqu'au 8 novembre 1945.

Franz servait à Smolensk (bataille importante en 1943) quand il a eu la chance que sa demande de permission pour rendre visite à ses parents ait été acceptée. Il a été questionné de façon approfondie par ses supérieurs qui voulaient savoir où donc se trouvait son domicile. Pour ne pas éveiller leurs soupçons il a répondu près de Mulhouse. Franz avait caché le fait que ses parents habitaient à seulement dix mètres de la frontière suisse. La frontière était certes très bien surveillée par les gardes-frontière allemands et suisses, mais c'était sans compter avec les ruses des Tannwälder qui se jouaient des nombreuses patrouilles et surveillances effectuées par les militaires. Emma Angly Wyss, mère de Gottfried Angly, dans la ferme près du poste frontière Tannwald-Flüh avait, de la fenêtre de sa chambre, une vue bien dégagée sur la frontière et tirait le rideau quand la voie n'était pas libre. A peu près au même moment, Eugène, qui avait été blessé au combat, quittait l'hôpital militaire et avait pris le chemin du retour, sans l'indispensable autorisation de permission !

Quant au titre de transport, il n'en avait pas besoin, parce qu'il était en uniforme, mais lors des contrôles, Eugène devait se cacher là où il pouvait (dans les toilettes ou en changeant de compartiment etc.) tout le long du trajet jusqu'à Saint-Louis. Comment faire ensuite pour arriver à Leymen ? Quelquefois il suffit d'un coup de chance ! Après avoir cherché longtemps, il tombe sur Joseph Koehl, le boucher de Leymen, transportant du bétail, qui l'a emmené dans sa bétaillère. Une fois arrivé à Leymen, il a été vu et probablement dénoncé. Quoi qu'il en soit, à peine avait-il eu le temps de saluer ses parents dans leur maison au Tannwald et de fuir en Suisse (Poste de police de Mariastein) que dans la même nuit des soldats de la Wehrmacht ont débarqué chez sa mère au Tannwald (n° 11 Restaurant Bellevue). Sa mère a dû répondre par un mensonge à la question des soldats allemands : « Avez-vous vu votre fils Eugène ? » Elle devait répondre par la négative sinon toute la famille aurait été déportée. Quant à Franz, il était encore en permission. Pendant le trajet qui le ramenait de Smolensk à la maison, il avait rencontré un Leymenois, Wirtz Ernest, et ils avaient alors convenu de ne plus retourner au front. C'était le plan qu'ils avaient forgé pour eux deux. Le dernier jour de la permission, Franz et ce compagnon se sont réfugiés tous les deux en Suisse en passant la frontière vers Flüh.

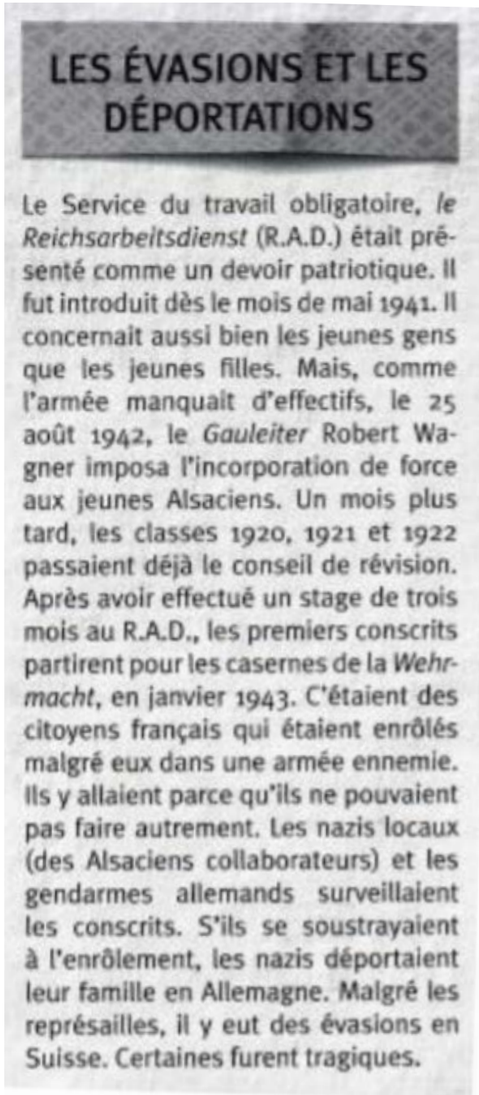

LES ÉVASIONS ET LES DÉPORTATIONS

Le Service du travail obligatoire, *le Reichsarbeitsdienst* (R.A.D.) était présenté comme un devoir patriotique. Il fut introduit dès le mois de mai 1941. Il concernait aussi bien les jeunes gens que les jeunes filles. Mais, comme l'armée manquait d'effectifs, le 25 août 1942, le *Gauleiter* Robert Wagner imposa l'incorporation de force aux jeunes Alsaciens. Un mois plus tard, les classes 1920, 1921 et 1922 passaient déjà le conseil de révision. Après avoir effectué un stage de trois mois au R.A.D., les premiers conscrits partirent pour les casernes de la *Wehrmacht*, en janvier 1943. C'étaient des citoyens français qui étaient enrôlés malgré eux dans une armée ennemie. Ils y allaient parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Les nazis locaux (des Alsaciens collaborateurs) et les gendarmes allemands surveillaient les conscrits. S'ils se soustrayaient à l'enrôlement, les nazis déportaient leur famille en Allemagne. Malgré les représailles, il y eut des évasions en Suisse. Certaines furent tragiques.

Suite à l'appel du Général de Gaulle à rejoindre les rangs de la Résistance, Franz, Eugène et cet autre Leymenois ont pris la route du Jura, traversé la frontière au Locle pour rejoindre Ornans où ils ont intégré, avec le Groupe Mobile d'Alsace (GMA Suisse), les troupes du Général de Lattre de Tassigny. Les premiers combats ont eu lieu dans les forêts de Seppois en novembre 1944 (Seppois-le-Bas, premier village libéré d'Alsace, le 19 novembre 1944). Le lendemain, les trois Malgré-Nous leymenois entraient dans leur village natal que les troupes allemandes venaient de quitter dans la nuit.

En conclusion : les trois frères Angly ont tous pu, la guerre finie, retourner chez leur mère. Quant au père des trois frères, Arnold Angly, il est décédé le 31 décembre1944.

Max Wyss, le 28 septembre 2022

Bacs à fleurs à Leymen

Vous avez sans doute pu remarquer ces derniers temps l'apparition de bacs à fleurs ça et là dans le village, dans les rues, devant l'église ou encore la salle Landskron par exemple.

En 2019 la commune de Leymen a passé commande de 25 bacs à fleurs à la section chaudronnerie du lycée Charles de Gaulle de Pulversheim. Monsieur Simon Hiebel, habitant de la commune et professeur de chaudronnerie, soucieux de faire travailler ses élèves chaudronniers sur des projets pédagogiques intéressants et concrets, s'est chargé de mener à bien cette fabrication.

Messieurs Christophe Lequin, Daniel Verdier, ainsi que Simon Hiebel ont ensemble élaboré les design en fonction d'un cahier des charges précis. Par son aspect esthétique et naturel, le choix de la matière d'œuvre s'est porté sur l'acier CORTEN qui a la particularité d'être très résistant aux intempéries. La commune souhaitait également mettre à l'honneur les différentes associations actives au sein du village en représentant leurs blasons. M. Mettmann s'est chargé d'élaborer les tracés des logos des blasons afin que l'on puisse les découper. Simon Hiebel s'est quant à lui occupé de la conception et de l'élaboration des plans techniques pour ses élèves.

Une classe de deuxième année BAC PRO et une classe de terminale CAP ont activement pris part à ce projet pédagogique. Ils ont pu mettre en pratique et acquérir de nombreuses compétences tout en travaillant sur des machines industrielles de pointe telles que la découpeuse laser, la presse plieuse à commande numérique ou encore le procédé de soudage MAG.

Les élèves avaient par le passé déjà participé à la fabrication des garde-corps du pont Rieger enjambant la Birsig que vous avez peut-être déjà pu emprunter si vous vous promenez le long de la venelle.

Le lycée Charles de Gaulle de Pulversheim, anciennement école des mines, est un établissement d'excellence au passé riche et diversifié de taille humaine mais est malheureusement menacé de fermeture par la région Grand-Est sous des prétextes d'économie d'énergie. La région envisage effectivement de fermer cet établissement, pôle de la chaudronnerie en Alsace depuis plus de 20 ans, proposant aussi des formations très porteuses comme les métiers de la sécurité ou encore les métiers de l'électrotechnique. Ils jugent préférable de transférer ces trois formations qui avaient l'habitude de travailler en symbiose sur de nombreux projets pédagogiques, vers de grandes cités scolaires de plus de mille élèves, préférant ainsi privilégier l'enseignement de masse au détriment d'un environnement plus serein et personnalisé.

En tout cas, il faut dire un grand bravo à ces élèves qui avec leur professeur ont mené à bien ces différents projets.

Simon Hiebel, enseignant au Lycée Charles de Gaulle de Pulversheim

INAUGURATION DE LA PISTE CYCLABLE

Samedi 10 décembre 2022, Saint-Louis Agglomération, Leymen et les communes suisses de Rodersdorf, Bättwil et Hofstetten-Flüh, ont inauguré ensemble la mise en service de la piste cyclable de 3,1 km située entre Bättwil, Leymen et Rodersdorf.

Cette liaison cyclable transfrontalière comble une lacune importante du réseau cyclable franco-suisse et vise à renforcer la pratique du vélo des habitants du secteur pour leurs déplacements du quotidien. Elle sera également intéressante pour les nombreux cyclistes souhaitant découvrir le Sundgau et le Jura suisse.

L'inauguration a eu lieu sous la neige dans une bonne ambiance. Saint-Louis Agglomération ainsi que les communes impliquées ont offert de quoi se restaurer. Cette journée restera inoubliable dans le cœur des participants.

RUND UM N°10
DIVERS

Divers

Le coin alsacien

Quelques proverbes alsaciens autours de l'amour

- ***D'lieb bring d'lieb*** / L'amour apporte l'amour
- ***Hab dich lieb*** / je t'aime
- ***E mànn ohne frau, esch e baum ohne bluescht*** / Un homme sans femme est comme un arbre sans fleurs
- ***A Frau ohne Mann isch wie e Hüs ohne Dach*** / Une femme sans homme est comme une maison sans toit
- ***Kàlti hànd, wàrmi lieb*** / Main froide, chaudes amours
- ***Alti Lieb roscht nitt*** / les vieux amours ne rouillent pas

Apiculteurs

Le syndicat des apiculteurs du Jura Alsacien a le plaisir de vous proposer un cursus de formation en apiculture qui débutera au mois de Mars 2023. Cette formation qui se constitue de modules théoriques et pratiques vous sera dispensée par des moniteurs et apiculteurs expérimentés.

Le calendrier, les conditions de participation ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site internet de l'association dans la section cours d'apiculture à l'adresse suivante: www.saja68.fr. En cas de question, merci de laisser vos coordonnées dans la section « contact » du site internet, nous vous recontacterons rapidement. Afin d'assurer les cours dans de bonnes conditions, le nombre de places est limité.

Les associations de Leymen

Nom de l'association	Nom, prénom et coordonnées du président
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	Monsieur Gérard STRUB 03 rue des Sources – 68220 LEYMEN
CORPS DES SAPEURS-POMPIERS	Adjudant Géraldine STRUB Chef de Corps du CPI de Leymen 18 rue du Ruisseau – 68220 LEYMEN
ASSOCIATION DE LA CHAPELLE DU HEILIGENBRUNN	Présidence vacante
ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS	Monsieur Philippe GOLLING Rue de Folgensbourg – 68220 HAGENTHAL-LE-BAS
LE STEBLE	Madame Françoise STRUB 03 rue des Sources – 68220 LEYMEN
ASSOCIATION LEYMENER WALLASITTER	Monsieur Armand BLUM 36 rue de Benken – 68220 LEYMEN
ASSOCIATION PRO LANDSKRON	Madame Danielle OTT 11 rue de Benken – 68220 LEYMEN
ARTS MARTIAUX	Monsieur Thierry REES 22A rue de Hagenthal – 68220 LEYMEN
CHORALE HALEY	Madame Bénédicte UEBERSCHLAG (Présidente Hagenthal) 38 rue des Romains – 68480 BETTLACH Monsieur René HILDENBRAND (Président Leymen) 11 rue de Hagenthal – 68220 LEYMEN
CONSEIL DE FABRIQUE	Madame Chantal SCHMITT 24 rue de Hagenthal – 68220 LEYMEN
MUSIQUE « SUNDGAU KÀPPALA »	Monsieur Hubert HAAB
ASSOCIATION LEYMEN LOISIRS	Madame Laure PLASSERAUD 20B rue du Stade – 68220 LEYMEN
LANDSKRON WAGGIS	Monsieur Christophe BOHRER 16 rue de la Scierie – 68220 LEYMEN
ASSOCIATION LES BIRSIGER	Monsieur Arnaud MULLER 54 rue Principale – 68480 OLTINGUE

Infos pratiques

Numéros et horaires importants

Mairie de Leymen

1 Rue Principale
☏ **03 89 68 51 37**
✉ **secretariat@mairie-leymen.fr**

Horaires de la mairie

Lundi :	de 09h00 à 11h30
Mardi :	de 14h00 à 18h00
Mercredi :	de 14h00 à 17h00
Jeudi :	de 09h00 à 11h30
Vendredi :	de 09h00 à 11h30

Il convient de prendre rendez-vous pour toutes questions relatives à l'urbanisme.

Horaires de l'agence postale

Lundi :	de 09h00 à 11h30
Mardi :	de 14h00 à 17h30
Mercredi :	de 14h00 à 17h00
Jeudi :	de 09h00 à 11h30
Vendredi :	de 09h00 à 11h30

Service Eau et Assainissement

SLA : Eau et Assainissement, Hagenthal-le-Bas
☏ **03 67 35 72 50**

SLA : Eau et assainissement, Numéro d'astreinte
☏ **03 89 70 46 68**

La déchetterie de Leymen

L'accès à la déchetterie de Leymen est réservé aux détenteurs de la carte d'accès qui peut être retirée au pôle de proximité de SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, 72 rue de Delle à **FOLGENSBOURG** ☏ **03 89 68 17 07**.

Déchets acceptés

La déchetterie, située rue du Stade à Leymen, permet le tri de **15 catégories de déchets** et principalement les déchets volumineux ou dangereux non collectés par le biais des bacs ou des Points d'Apport Volontaire :

- Gravats
- DDS* Résidus indéterminés
- Métaux
- Huile de vidange
- Capsules de café
- DDS Résidus Pâteux (Déchets Diffus Spécifiques)
- Batteries
- Cartons
- Radiographies médicales
- Bois
- Huile de cuisine
- Textiles
- Piles
- Encombrants
- Néons et Ampoules
- Déchets d'équipement électrique et électronique

**DDS : Déchets Diffus Spécifiques*

Pour des informations plus complètes, vous pouvez consulter le site dédié de Saint-Louis Agglomération :
www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/dechetteries/dechetterie-de-leymen/#main_container

Agenda 2023

7 janvier 2023	Flambée des sapins
21 janvier 2023	Bal masqué / Leymener Wallasitter
28 janvier 2023	Gugga Konzert / Leymener Wallasitter
12 février 2023	Cavalcade / Leymener Wallasitter
26 février 2023	Lumpabal / Leymener Wallasitter
Avril 2023	Haut-Rhin Propre
30 avril 2023	Vide Grenier / Sapeurs pompiers
17 juin 2023	Beach Party / Leymener Wallasitter
15 juillet 2023	Bal tricolore /Leymener Wallasitter et la municipalité
Août 2023	Sanglier à la broche / Les Birsiger
23 septembre 2023	Kermesse des associations
Octobre 2023	Soirée Halloween / Les Birsiger
4 novembre 2023	Fête de la bière / Leymener Wallasitter
11 novembre 2023	Cérémonie de l'armistice du 11 novembre / les sapeurs pompiers/ Sundgau Kappàla / la Municipalité

COMMUNE DE

LEYMEN

Le Rund Um Leymen est édité par la commune de Leymen : 1 rue Principale ☏ **03 89 68 51 37** **www.leymen.fr**
Directeur de la publication : Rémy OTMANE : Maire / **Dépôt légal :** 4e trim. 2022 / **Mise en page et impression :** Wilo Design - Kembs (68)